

QUI SOMMES-NOUS ?

LE LABEL MARPA

La Marpa est membre d'une fédération nationale. A ce jour, ce sont plus de 200 établissements qui existent sur l'ensemble du territoire. Le "concept" Marpa s'appuie sur un label attribué par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

OBJECTIFS

Le programme Marpa répond avant tout à un objectif social.

La Charte des Marpas regroupe les principes fondateurs d'un accompagnement raisonné des résidents dans une démarche ambitieuse de développement social local.

NOTRE MARPA

La Marpa a été inaugurée en 2001. Elle est gérée par une Association de Gestion à but non lucratif.

L'idée de création d'une Marpa dans la commune de Bréchaumont est née, en 1997, suite à une donation d'une personne qui a souhaité que soit créée une structure permettant aux personnes âgées d'être accueillies avec leurs animaux de compagnie.



NOUS CONTACTER

94a, rue des Vergers
68 210 Bréchaumont

03.89.25.10.09
contact@marpabrechaumont.fr

L'accueil téléphonique est assuré
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



MARPA
LES VERGERS DU MONT
MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE



LES LOGEMENTS

L'établissement, de plain-pied, propose 20 logements T1 bis, de 34m², et 2 logements T2, de 50m², ainsi qu'un accueil temporaire.

Chaque logement dispose d'une kitchenette, d'une salle de bain adaptée et de sa propre terrasse.

Le résident aménage son logement comme bon lui semble et y dispose son mobilier personnel. Il peut recevoir des visites et est libre de ses allées et venues.



LES PRESTATIONS



Animations



Restauration



Stationnement



Camion épicerie



Accompagnement
personnalisé



Service d'Aide et
d'Accompagnement à
Domicile



Animaux de compagnie
bienvenus

Le personnel de la Marpa veille au bien-être des résidents en les accompagnant dans leur quotidien tout en préservant leur autonomie.

La Marpa est un établissement non médicalisé. Le résident peut faire appel aux professionnels de santé de son choix.

Une sécurité assurée 24h/24 et 7j/7

LE LABEL : 5 PRINCIPES

- 1 Des valeurs, un cadre légal et conceptuel pour le montage du projet, le fonctionnement et le pilotage de l'établissement.
- 2 La garantie d'une vie « comme à domicile » et d'un accompagnement personnalisé orienté vers l'exercice de la citoyenneté et la préservation de l'autonomie.
- 3 Tous les moyens sont mis en œuvre pour favoriser la quiétude et le bien-être des résidents. La Marpa est un projet fédérateur qui implique l'ensemble de son territoire. Toutes les activités, tous les services qui intègrent la personne âgée dans la vie de la cité sont encouragés.
- 4 La recherche de coopération et de mutualisation entre Marpa et autres établissements et services pour personnes âgées.
- 5 L'appartenance à une fédération nationale, force de proposition, d'animation et de soutien au réseau.

